



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 09 DECEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 18

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Membre Présent : MM. GODET Jean-Pierre – GAUVIN Francis

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 17 du 02 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

Match n°50574.1 Comores Fc (2) – Beaulieu Breuil (2)

Arbitre : Monsieur GORRY Dylan

Réclamation d'après-match du club de Beaulieu Breuil

Je soussigné, Thibaut PAINAUD, Capitaine de l'équipe de l'Entente Sportive Beaulieu Breuil pose réserve sur la participation à ce match du joueur n° 8 TOUFAILI Kadafi, de l'équipe de FC COMORES 2, inscrit sur la feuille de match sous cette identité qui s'avère être fausse.

- Mails reçus du club de Beaulieu Breuil.
- Rapport reçu de Monsieur EDDIAMINE, secrétaire général du FC COMORES, relatant les faits du match.

Après avoir pris connaissance des courriers, la commission transmet le dossier à la commission de discipline.

Match n° 51085.1 ASSAIS 2 – FC DU THOUET 2 en D5 poule C du 26/11/2021

Dossier transmis par la Commission de Discipline

La Commission de Discipline lors de sa réunion du 02 Décembre 2021 PV N° 12, a donné match perdu par pénalité à l'équipe d'ASSAIS (2).

La Commission Sportive enregistre la décision prise par la Commission de Discipline, à savoir :

Match perdu par pénalité à l'équipe d'ASSAIS (2) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe du FC DU THOUET (2) avec 3 buts et 3 Points.



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 09 DECEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 18

WEEK-END DU 04/05 DECEMBRE 2021

FORFAITS

Amende de 30 €

Match n° 51572.1 Bessines Asptt – Ste Neomaye Romans en D5 poule F ➤ **Ste Neomaye Romans 1^{er} forfait**

Match n° 51574.1 Cherveux 2 – Ardin / Autize 4 en D5 poule F ➤ **Ardin/Autize 3^{ème} forfait**

Match n°51437.1 Ste Ouenne 1 /Buslaurs Thireuil 3 en D5 poule D ➤ **Buslaurs Thireuil 4^{ème} forfait**

MODIFICATIONS

WEEK-END DU 04 ET 05 DÉCEMBRE 2021

Match n°50978.1 FC3C 4 – AUBINRORTHAIS 3 en D5 poule A initialement prévu le samedi 04 décembre 2021 se déroulera le samedi 11 décembre 2021 à 18h00 sur le stade de Courlay

Match n°50975.1 ST SAUVEUR – CLNC BRESSUIRE en D5 poule A initialement prévu le dimanche 05 décembre 2021 se déroulera le dimanche 16 janvier 2022 à 15h00

Match n°51111.1 AMAILLOUX 2 – BOISME CLESSE 3 en D5 poule C initialement prévu le dimanche 05 décembre 2021 se déroulera le dimanche 16 janvier 2022 à 15h00

Match n°50979.1 BEAULIEU BREUIL – ST AMAND SUR SEVRES en D5 poule A initialement prévu le dimanche 05 décembre 2021 se déroulera le dimanche 16 Janvier 2022

Match n°51701.1 VAL DE BOUTONNE 3 – LEZAY 3 en D5 poule H initialement prévu le samedi 04 décembre 2021 se déroulera le samedi 22 janvier 2022 à 18h00

Match n°51636.1 BRULAIN 3 – MOUGON 2 en D5 poule G initialement prévu le samedi 04 décembre 2021 se déroulera le dimanche 20 février 2022

Match n°51439.1 GATI FOOT 3 – LE TALLUD 4 en D5 poule D initialement prévu le dimanche 05 décembre 2021 se déroulera le 23 janvier 2022

Match n°51107.1 FAYENOIRTERRE 2 – PAYS THENEZEEN 3 en D5 poule C initialement prévu le dimanche 05 décembre 2021 est reporté au dimanche 20 mars 2022

Match n°51106.1 ASSAIS 2 – PAYS THENEZEEN 3 EN D5 poule C initialement prévu le 21 novembre 2021 se déroulera le dimanche 13 février 2022

Match n°50970.1 ST SAUVEUR 3 – INTER BOCAGE FC 4 EN D5 poule A initialement prévu le 09 janvier 2022 se déroulera le dimanche 23 janvier 2022

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN